

# Janvier 2022 - Le réseau Acepp au bord de la rupture !

Angèle AMARGER, Isabelle RODRIGUEZ, Co-Présidentes de l'Acepp au nom du conseil d'administration



**Les lieux d'accueil du réseau (crèches, LAEP, relais petite enfance...) sont en souffrance. Ils rencontrent des difficultés majeures et inédites.**

**Ils doivent faire face depuis 2 ans à :**

- L'obligation de s'adapter pour répondre aux nouvelles réglementations NORMA : mises en conformité dans de nombreux domaines (administratif, sanitaires, salariales..)
- La pénurie de professionnels
- Un sentiment de perte de sens des professionnels
- Des missions d'accompagnement des institutions (PMI, Caf, collectivités locales, préfecture) se limitant trop souvent à des approches comptables et réglementaires.
- Des incertitudes financières face à un modèle économique en évolution : des collectivités territoriales en difficultés, la mise en place des CTG, des revalorisations des diplômes, des tensions en termes de ressources humaines (pénurie, remplacement excessif...)

**Et l'arrivée du COVID qui a aggravé toutes ces difficultés, avec sa kyrielle de protocoles et d'impacts divers non prévisibles.**

**En décembre et janvier, c'est le point de rupture** pour beaucoup de collectifs de notre réseau en raisons :

- Des nombreuses absences tant du côté des enfants que des professionnels
- Des fermetures d'établissements qui entraînent démarches administratives et gestion sociale
- De la fatigue concrète qui s'associe à d'autres facteurs de fragilisation et de tension au sein des équipes et des Conseils d'administration :
  - Les questions qui divisent : la façon de gérer la crise, la vaccination,...
  - L'incertitude, la perte de sens face à une situation dégradée qui dure
  - La tendance au repli et donc l'isolement

**La cohésion des équipes et l'engagement des parents sont en ce mois de janvier largement mis à mal !**

**Et c'est un véritable cercle vicieux de lassitude, désespérance, renoncement ... de nouveaux départs !**

**Nos ressources ne suffisent plus !**

- Même si les équipes tentent de garder le cap, elles doivent s'adapter en permanence depuis 2 ans et ont le sentiment de ne plus y arriver ; la prise de décision est particulièrement complexe
- Même si les parents s'adaptent aux protocoles et fermetures, ils ne sont que résignés et n'ont plus l'opportunité de contribuer au projet d'accueil et à la vie associative
- Même si l'Acepp reste engagée, présente et créative tant au plan local que national, l'accompagnement devient très complexe et atteint ses limites.

**Au-delà de cette phase conjoncturelle, nous craignons aujourd'hui des dégradations durables à moyen et long terme.**

Or nos collectifs sont essentiels aux familles et à la société tant en termes de service d'accueil mais aussi comme espaces de rencontres, de socialisation, de ressourcement.

Or l'Acepp est essentielle pour accompagner les lieux d'accueil et dialoguer avec les pouvoirs publics.

**Nous demandons et exigeons des conditions favorables à la restauration d'une confiance partagée :**

- **Une aide exceptionnelle** forfaitaire pour tous les EAJE, RPE ... pour accompagner les équipes; fermer quelques jours pour se redonner des perspectives; adapter les pratiques au nouveau contexte
- **Un délai pour l'application du décret d'au moins 4 mois** (au 01/01/2023 au lieu du 01/09/2022)
- **Un allègement maximum des règles sanitaires et surtout du port du masque pour les professionnels**
- **Une meilleure écoute, un accompagnement humain et technique** de la part de nos partenaires CAF, PMI, Collectivités locales - **pas de contrôles administratifs (Caf, Urssaf, activités partielles...) au premier semestre 2022 ;**
- **Le versement des prestations, des subventions sous forme de mensualisation.**
- **Une revalorisation de la PSU** pour faire face à ce nouveau contexte.

**Association des Collectifs Enfants Parents Professionnels**  
29, rue du Charolais -75012 Paris  
Tél : 01.44. 73.85.20  
[www.acepp.asso.fr](http://www.acepp.asso.fr)

**Un réseau de 39.000 parents, 7.200 salariés, 34.000 enfants accueillis.**

**Depuis 1980, l'ACEPP fédère :**

- 800 lieux d'accueil associatifs, coopératifs de la petite enfance (multi-accueil, crèche parentale, micro-crèche, crèche familiale, accueil de loisirs...) soit 17.000 places
- 50 lieux d'accueil Enfants Parents
- 40 Relais Petite Enfance (ex RAM)
- Des ateliers, des cafés de parents

**C'est aussi un réseau de 25 associations départementales et régionales ; 17 organismes de formation.**

**L'Acepp en tant que mouvement parental éducatif et citoyen est au cœur de la société, et confrontée aux besoins et difficultés du quotidien des familles.**

**Les collectifs du réseau se caractérisent par leur volonté :**

- D'impliquer les parents dans leur fonctionnement en favorisant la coopération parents professionnels
- De jouer un rôle sur le développement local et durable.

Ils se sont construits autour de valeurs développées et expérimentées depuis 40 ans : **éducation, épanouissement de l'enfant, ouverture à la diversité sociale, culturelle et au handicap, réduction des inégalités et de la pauvreté des enfants, harmonisation des temps de vie familiaux et professionnels, citoyenneté, démarche en réseau, développement durable.**

**Contact Acepp :**

Directeur : Philippe DUPUY  
tél. : 06-08-75-36-53  
[philippe.dupuy@acepp.asso.fr](mailto:philippe.dupuy@acepp.asso.fr)

**Le manifeste 2022 de l'Acepp**

